Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 3, Numéro 3, Juin 2025

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

DOI: https://dx.doi.org/10.4314/akiri

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI

https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

SJIF 2025 : 6.586

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI: https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^{e} siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Guilty Feeling as a Catalyst of Moral Transformation in Nathaniel Hawthorne's The Scarlet Letter**
Michel PODA & Adama Sabine MOYENGA…….. **1-20**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.1

2. **Bonne gouvernance en Afrique : une relecture de l'Egypte antique dans the resolutionaries d'Ayi Kwei Armah**
Souleymane TUO…… **21-36**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.2

3. **Othello and Steve Richard: An Intertextual Reading of William Shakespeare's Othello and Jonathan Coe's The Rotters' Club**
SILUE Nannougou, SILUE Téněna Mamadou & TUO Wandja Fatoumata …… **37-49**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.3

Espagnol

4. **Las expresiones de la lesbofobia en Guinea Ecuatorial : entre prejuicios y violencias en Yo no quería ser madre (2019) de Trifonia Melibea Obono**
D'Acise Junior NGUIMBI…….. **50-59**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.4

Etudes germaniques

5. **Beiträge von Politik, Linguistik und Neuropsychologie in der Lernmotivation in Deutsch als Fremdsprache: Fall von der Côte d'Ivoire**
KOUADIO N'GUESSAN NORBERT…….. **60-76**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.5

Lettres Modernes

6. **Approche sémiotique de la communication de l'objet ''émergence'' face aux ''microbes'' en Côte d'Ivoire**
Abdoulaye TRAORE…….……..... **77-92**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.6

7. **L'étude des symboles dans les chansons koulango : le cas du Palongo d'Awa Kouman**
Kra Ferdinand KOFFI & Bi Irié Ernest TOUOUI…….... **93-104**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.7

8. **L'image de la société dans La République des slips d'Ayayi Togoata Apédo-Amah et Charles Manian**
Dramane OUOLOU…… **105-117**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.8

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

9. **Le schéma actantiel à l'épreuve des entreprises : analyse sémiotico-organisationnelle de Pike Place Fish**
Koffi François KOUADIO…….. **118-134**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.9

10. **Du schéma actantiel aux passions de la souffrance et de la résilience dans les larmes de dieu de Macaire Etty**
Dingny Yannick ASSOH……..... **135-151**
doi : **https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.10**

COMMNUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

11. **Analyse morphosyntaxique des constructions nominales en baoule-gôdê [gɔdɛ]**
N'DRE Damanan Joachim & KOUADIO Kouassi Clauterne……. **152-167**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.11

12. **Le yel-bũndi « proverbe » moaaga : entre tradition orale, culture et éducation**
Abdoul Dramane Karim COMPAORE……..... **168-178**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.12

13. **Kéita ! L'héritage du griot ou le défi de l'éducation de l'enfant Africain**
Yacinthe SAM……..... **179-191**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.13

14. **Communication digitale publique et formalisation des PME en Côte d'Ivoire : catalyseur ou simple accompagnement ?**
Pricille SEAN …… **192-208**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.14

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

15. **Marginalité et transnationalisme aux espaces frontières du Sud du Sénégal (1946-2012)**
Mohamed Lamine MANGA…… **209-222**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.15

16. **L'excision dans le Tagbana sud : rituels sacrés, festivité et pratiques soignantes (XIX^{e}-XX^{e} siècle)**
TOURÉ Bohantchin Anne Audrey & GBÉDIA Marc Stéphane…….. **223-232**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.16

17. **Protestantisme, coutumes et traditions dans l'ouest-volta de 1923 à 1977**
Essai KONATÉ……..... **233-251**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.17

18. **La commune mixte de Ouagadougou à l'ère de l'électrification, 1929-1936**
Salam DEMBÈGA……..... **252-263**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.18

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

19. Patrimoines funéraires et initiatiques à l'épreuve de l'urbanisation et des religions chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire : le cas des régions du Poro et de la Bagoué (XX^e siècle-2012)
Tininnon COULIBALY…….. **264-282**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.19

20. Les Suamara de Dadieso, un noyau Asante intégré aux groupes baoulé et agni en Côte d'Ivoire (XVIII^e-XIX^e siècles)
Kan Yannick YEBOUE…….. **283-299**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.20

21. Félix Houphouët-Boigny (1946-1960) : stratégies et enjeux de la construction du parti unique
Kouakou Mechak N'GORAN……..... **300-311**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.21

22. Les funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin (Bassem-Poessé) dans la province du Kouritenga
NIKIÉMA Victor & TRAORÉ Ténihan ……..... **312-327**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.22

23. Le Gabon et la Francophonie dans les médiations en Afrique centrale : deux acteurs au service de la paix et de la sécurité (1990-2005)
Landry Junior TADOU…… **328-345**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.23

24. Les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C.
Nahouo Youssouf COULIBALY & Hugues Marcel BOTEMA…… **346-362**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.24

25. La pédérastique en Grèce : acteurs, codes, typologies et valeurs en Grèce (Ve s. av. J.-C./ier s. apr. J.-C.)
Zrihonon Linda Simone DAMENAN…… **363-377**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.25

26. La gouvernance des transports collectifs conventionnels dans le processus de développement du district d'Abidjan (1960-1990)
Dié Octave MANIGA & Moro Jean Martial AHORO …… **378-390**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.26

27. Les madrassas en Côte d'Ivoire : naissance et évolution de 1948 à 1993
Arna KONATÉ……..... **391-409**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.27

28. Institutionnalisation d'un mouvement syncrétique, le cas de l'église papa nouveau
Affouminou Emmanuel SIGNAUX & Eugénie OUATTARA…… **410-422**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.28

29. Anthroponymie infantile dans la tradition abidji : l'exemple de Bécédi (Côte d'Ivoire) du XIX^e au XX^e siècle
KRÉ Okpobé Henriette…… **423-436**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.29

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

30. Rôles et Problèmes des élites musulmanes dans l'espace sénégambien, (XIX^e^-XXI^e^ siècles) : l'exemple du Sénégal
MAMADOU MARIAME DIALLO ……..... **437-454**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.30

31. Les cultures maraîchères dans le développement socio-économique des femmes de Bouaké (1984-2002)
Kissa Gnougué OUATTARA…… **455-471**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.31

Géographie

32. Gestion des boites vides des pesticides utilisés et risques sanitaires sur riziculteurs de la sous-préfecture de Boundiali
YEO Nafolo Drissa, COULIBALY Moussa & COULIBALY Mamoutou……. **472-486**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.32

33. Croissance démographique, intensification des activités agricoles et évolution du couvert forestier de la région de la Nawa (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)
Hamed KOBENAN, Antoine Yapo GBOCHO & Tozan Bi ZAH …… **487-497**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.33

34. Difficile accès au foncier : une contrainte majeure à l'autonomisation économique des femmes dans la sous-préfecture de Taabo (Sud-Côte d'Ivoire)
Amenan Ba Inès KOFFI, Nogodji Jean YEO,
Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO …….. **498-511**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.34

35. Dynamique climatique et systèmes de production agricole dans la commune de Arbollé, Burkina Faso
Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Wendlassida OUÉDRAOGO,
Sayouba ILBOUDO & Lucien OUÉDRAOGO …….. **512-529**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.35

36. Dynamiques spatiales en milieu péri-urbain sénégalais : développement de projets d'aménagements publics et recul du foncier agricole à la périphérie Est de la ville de Kolda
Issa MBALLO & Aliou BALDE……..... **530-546**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.36

37. Évaluation de la fragmentation des bassins versants en urbanisation de Marza, Ngaoundéré, Cameroun entre 1990 et 2023
Lila Bibriven Reni & Deuleu Kamdem Rosine Aimee…… **547-572**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.37

Philosophie

38. L'observation scientifique complexe : entre erreur et vérité scientifique
N'Goran Vincent ALLA…….. **573-586**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.38

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

39. La pensée morale kantienne à l'épreuve des dilemmes médicaux contemporains : principes et perspectives éthiques
Yaya BAMBA..... **587-605**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.39

40. Spinoza et Locke : pionniers, apôtres de la laïcité et de la tolérance
Assanti Olivier KOUASSI & Jean-Marc Irié Bi IRIÉ..... **606-617**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.40

41. Le geste métaphysique de Nietzsche : l'exégèse de Heidegger
Dimitri OVENANGA-KOUMOU **618-633**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.41

42. La notion d'obstacle épistémologique : une notion ambigüe de l'épistémologie bachelardienne ?
Kouassi Yves Romaric GOLI..... **634-646**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.42

43. Crise démocratique et quête de légitimité : l'alternative de la palabre comme compromis à l'africain pour un développement des États d'Afrique francophone
Agnazoulèlou PITOKI..... **647-662**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.43

44. La déclaration sur le droit au développement et la problématique de sa mise en œuvre
Yaovi Mathieu ACCROMBESSI..... **663-676**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.44

45. L'école moderne sous l'emprise de l'idéal néolibéral : une analyse de CHRISTIAN LAVAL
BARRY Saidou..... **677-692**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.45

46. Crise environnementale et entropie démocratique : esquisse d'une médiation politico-écologique
Pascal BONKOUNGOU..... **693-710**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.46

47. Hospitalité universelle et intégration nationale des étrangers
Abdul Vassirima CISSE..... **711-722**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.47

48. La télémédecine, la voie de l'émergence médicale dans le monde
AMANI YAO VICTORIN..... **723-739**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.48

49. Engagement citoyen, démocratie et paix à la lumière de John Rawls
Souleymane DEMBELE, Vambé Blaise KONE & Mahamadou CISSE..... **740-753**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.49

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Anthropologie et sociologie

50. Connaissances populaires des effets de l'interaction entre l'environnement et l'Homme à Dédougou au Burkina Faso
Mariétou ZOBO, Abdoul Galilou SAWADOGO, Abdramane BERTHE, Ardjima NABA, Athanase Wendmèté OUMSAORE, Lalla BERTHE/SANOU & Patrice TOE…… **754-767**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.50

51. Analyse socio-anthropologique de la pratique de la circoncision chez les circonciseurs traditionnels sahéliens en Côte d'Ivoire : étude de cas à Abidjan et Daloa
Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI……..... **768-781**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.51

52. Gestion isolée de la menstruation et rendement scolaire des jeunes filles à Botro (centre de la Côte d'Ivoire)
Affoué Edwige KOUAKOU…….…….. **782-801**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.52

53. Perceptions des mères et relations des soins dans le traitement de la malnutrition au district sanitaire de Ouahigouya (Burkina Faso)
Miyemba LOMPO, Koana Jacques LOMPO & Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO…… **802-815**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.53

54. Pouvoir, harcèlement sexuel et santé au travail : décryptage sociologique d'une violence normalisée
Lhaur-Yaigaiba Annette OUATTARA…….... **816-830**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.54

55. Déplacés internes et maladie vectorielle : cas de la commune rurale de Guiaro, Burkina Faso
Adeline Dorothée KANDO, Eulalie ZONGO, Jacqueline SOW & Patrice TOE ……... **831-846**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.55

56. Orpaillage et développement communautaire en milieu rural : cas de la Sous-Préfecture de Kokumbo dans la région des lacs au Centre de la Côte d'Ivoire
Lassina KONE…… **847-860**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.56

57. Pratiques foncières urbaines et perceptions de l'avenir du maraîchage chez les exploitants à Bouaké (Côte d'Ivoire)
Hyppolite Lossé VAHI, Irafiala TOURE & Marcelline Débégnoun SORO…… **861-874**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.57

58. Les coopératives de vivriers et de maraîchers dans l'autonomisation des femmes rurales du département de San-Pedro
N'zué Koffi Arsène GNA…… **875-892**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.58

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

59. Sexe transactionnel chez les adolescentes et jeunes filles confiées : Quelques facteurs de vulnérabilités
Bi Zanhan Guy Marcel LEH…… **893-911**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.59

60. Déterminants de la persistance des pratiques traditionnelles de sécurité sociale chez les travailleurs informels à Bouaké
Hermann Medard SEUH……..... **912-922**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.60

61. Dessins animés et vulnérabilités sociales : analyse des contenus de sons et d'images des émissions pour enfants
Paulette Mappi Dzukou …….. **923-944**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.61

62. Légitimité Étatique en Côte d'Ivoire, présupposés théoriques selon Hagmann et Péclard
Cynthia Ozoua BAILLY …… **945-962**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.62

63. Acquisition foncière et conflit foncier en milieu rural ivoirien : cas du village de Kononfla
Adjoua Sandrine KOUADIO, Assemien BOUA & Adon Simon AFFESSI…… **963-977**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.63

64. Leadership-féminin en contexte de crise sécuritaire au Bénin : le numérique comme stratégie de résilience
Monique Ouassa-Kouaro, Boni Florent Tasso & S. Luther Rustico Tasso…….. **978-992**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.64

Psychologie

65. Autonomie décisionnelle, qualité de vie au travail et motivation des salariés du privé d'Abidjan
YAPI N'cho David & KOUAME Konan Simon……... **993-1005**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.65

66. Performances scolaires, Handicap et degré d'adaptation psychologique des élèves déplacés internes du Burkina Faso
Charlotte TOÉ ép. NIGNAN, Bawala Léopold BADOLO & Beli Alexis NEBIE…….. **1006-1021**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.66

67. Adolescence, délinquance et consommation de drogues : une analyse des facteurs psychologiques et socio-économiques sous-jacents
Saiba BAKOUAN……..... **1022-1038**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.67

68. Épuisement des travailleurs en fin de carrière : étude exploratoire sur les promotionnaires à Tchaodjo-Togo
Amaèti SIMLIWA PITALA …….. **1039-1051**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.68

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Science de l'éducation

69. Les perceptions sociales de la question enseignante au Burkina Faso
Yorsaon Christophe HIEN……..... **1052-1068**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.69

70. Impact des technologies numériques sur la gouvernance universitaire et l'amélioration de l'éducation au Tchad : Enjeux et perspectives
Abraham DAGUE, Alhadji MAHAMAT, Mbaindo DJIMRABEI & Mbaïrenaye NAMBE…….. **1069-1091**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.70

Sciences économiques

71. Entente entre nouveau management public, gouvernance et leadership : vers une redéfinition du management public
Karima EL GHIGHAI & Noufissa EL MOUJADDIDI …… **1092-1108**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.71

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Les perceptions sociales de la question enseignante au Burkina Faso

Yorsaon Christophe HIEN
Chercheur en Sciences de l'éducation,
Institut des Sciences des Sociétés (INSS),
Centre Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
Email : hienchristophe@gmail.com

Date de soumission : 02-05-2025
Date de publication : 30-06-2025
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.69

Résumé

Cette recherche sur la question enseignante au Burkina Faso vise à analyser les perceptions sociales du métier d'enseignant. Les résultats montrent que pour 60% des enquêtés la formation de base des enseignants est satisfaisante contre 40 % qui estiment qu'elle est peu satisfaisante au regard de l'insuffisance et de la qualité des personnels d'encadrement et de l'inadéquation des contenus avec les réalités socioéducatives du pays. De plus pour 75% des enquêtés, les espaces de formation continue sont mal structurés et leurs contenus inadaptés. Pour surmonter ces difficultés de la formation continue, il a été suggéré de réveiller les groupes d'animation pédagogique pendant les vacances scolaires. Les résultats montrent également que très peu d'enseignants ont la vocation. Ce qui pourrait expliquer pourquoi 75% des enseignants ne sont pas satisfaits de leur salaire. Toutefois, les questions de rémunération sont fonction des catégories et les enseignants disposent de passerelle entre les différents ordres d'enseignement (maternel, primaire, post-primaire et secondaire). Et de ce fait, ils disposent d'un plan de carrière pouvant les conduire de la catégorie B1à la catégorie P' en passant par la catégorie A et cela en tout au plus 10 ou 15 ans de carrière.

Mots clés : Question enseignante ; Burkina Faso ; Perceptions ; Formation ; Plan de carrière

Social perceptions of the teaching issue in Burkina Faso

Abstract

This research on the teaching issue in Burkina Faso aims to analyze social perceptions of the teaching profession. The results show that 60% of respondents consider basic teacher training satisfactory, compared to 40% who consider it unsatisfactory due to the inadequacy and quality of support staff and the inadequacy of content with the country's socio-educational realities. Furthermore, 75% of respondents believe that continuing education spaces are poorly structured and their content inadequate. To overcome these challenges in continuing education, it was suggested that educational animation groups be organized during school holidays. The results also show that very few teachers are truly dedicated to the profession. This could explain why 75% of teachers are dissatisfied with their salaries. However, compensation issues are category-specific, and teachers have access to bridges between the different levels of education (nursery, primary, post-primary, and secondary). And as a result, they have a career plan that can take them from category B1 to category P' via category A, in a maximum of 10 or 15 years of career.

Keywords: Teacher Question; Burkina Faso; Perceptions; Training; Career Plan

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Introduction

A partir de 1903, l'Ecole Normale Williams-Ponty, est en Afrique occidentale française, l'école de référence dans la formation des cadres africains (instituteurs, médecins et commis d'administration africains). Elle a permis de former les premières élites qui ont lutté pour les indépendances en Afrique francophone. Pour ces élites, cette école était une référence si bien qu'un grand nombre d'États post coloniaux ont créé, à l'image de cette école, les écoles normales de formation des instituteurs. A cette époque, la fonction enseignante et surtout l'image sociale de ceux qui exerçaient ce métier étaient fort valorisées. Ce qui va soutenir les efforts de formation des enseignants. Malgré les efforts à poursuivre cette formation de cadres, pour des raisons économiques, l'Afrique a connu pendant longtemps une pénurie en enseignants du fait des besoins en enseignants pour former le plus grand nombre. La récession économique des années 1980 à 1990 a eu des répercussions dramatiques sur les dépenses d'éducation, sur les taux de scolarisation, sur les recrutements et les rémunérations des enseignants (Ouédraogo, R. M. (2011). Cette situation a eu pour conséquences sur les pays subsahariens la suppression de milliers de postes d'enseignants dans l'enseignement et une baisse de la qualité de l'éducation (Henaff et Martin, 2001). C'est dans ces contextes de difficultés financières et de développement que les Etats au Sud du Sahara ont entrepris d'ambitieuses réformes avec la création d'une nouvelle catégorie d'enseignants pour résorber le déficit d'enseignants. Au Sénégal et comme au Burkina Faso, cette initiative novatrice visait à apporter une réponse tangible à un double problème : celui des diplômés sans emploi et celui de la pénurie d'enseignants à l'école primaire. Les étudiants du second cycle de l'enseignement secondaire ont été appelés à devenir des enseignants « volontaires » pour enseigner dans les zones reculées du pays (Pôle de Dakar 2009). En même temps que cette initiative résolvait, dans une certaine mesure les questions de chômage des jeunes et d'enseignants, elle posait aussi le problème de la qualité des enseignements et de la valorisation de la fonction enseignante. En effet, si ces initiatives ont permis de massifier les effectifs d'enseignants, elles ont aussi posé le problème de la valorisation de la fonction enseignante à moyen et long terme. Sur le long terme ces nouveaux modes de recrutement présentent le risque d'entraîner la dévaluation du statut de la profession enseignante et une grave détérioration de la qualité de l'éducation (L'internationale de l'Education, 2003)

Ces dernières décennies, la question de la profession enseignante a été au centre de toutes les discussions sur les réformes des systèmes éducatifs en Afrique. Cette question est devenue très prégnante au Burkina Faso après la révolution d'aout 1983. Pendant la révolution, il a été

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

entrepris une dynamique de massification des effectifs dans tous les ordres d'enseignement, de la maternel au supérieur en passant par le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire. Cette massification a concerné aussi bien les effectifs des apprenants que ceux des personnels enseignants et d'encadrement notamment au secondaire et encore plus au primaire. Cette massification fait suite à une grève des enseignants sur la valorisation de leur rémunération. Pour réprimander cette grève, l'Etat va licencier un grand nombre d'enseignants qualifiés et expérimentés au profit de milliers d'enseignants de niveau BEPC et sans qualification professionnelle. Ces enseignants dits révolutionnaires dont beaucoup étaient des chômeurs et des jeunes en quête d'emploi, payés légèrement au-dessus du SMIC vont permettre à l'Etat de mettre en place une politique de scolarisation pour tous. En s'appuyant sur la mobilisation du peuple autour des mots d'ordre révolutionnaires tels que : « un village, une école », « un département, un collège d'enseignement général », « une province, un lycée » » (Pilon M., 2004). Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses écoles ont été construites, de même que des hangars et paillottes ont été érigés en salles de classe dans tous les hameaux et villages du pays. Le pays va passer de 1600 salles de classes environ créées au cours des années 1960 et 1970 à 3000 nouvelles salles entre 1983 et 1987, soit presque le double en seulement quatre ans. En dépit de ces efforts, poursuivis les années suivantes, le taux brut de scolarisation n'était encore, en 1990, que de 30 % (calculé pour les 7-12 ans depuis 1986) ; avec 7 928 salles de classe existantes (soit une création d'environ 5 300 unités et 472 979 élèves au primaire (Pilon, M., 2004). En plus de la multiplication des salles de classes, toujours insuffisantes, de nouvelles approches pédagogiques comme les groupes pédagogiques multigrades et à double flux ont été introduits pour accroitre les taux de scolarisation et faire face au manque d'enseignants. La classe à double flux consiste à scinder le groupe d'élèves d'un même niveau pédagogique en deux cohortes. Ces dernières alternent le matin et l'après-midi dans l'occupation de la salle de classe avec le même enseignant. La classe à double flux est appliquée dans les cas de grands effectifs. Les écoles abritant des classes à double flux étaient le plus souvent situées en zone urbaine pour absorber les grands effectifs. La classe multigrade est instituée dans les situations de faibles effectifs scolaires pour rationaliser l'utilisation des enseignants et des salles de classe. La classe multigrade comporte deux niveaux pédagogiques qui reçoivent ensemble l'enseignement dispensé par le même maître. Ces écoles étaient situées en zone rurale du fait des faibles effectifs scolaires qui y étaient fréquemment rencontrés. Aujourd'hui, ces approches pédagogiques ont été abandonnées. Mais elles montrent le rôle central que joue l'enseignant dans l'atteinte de la scolarisation universelle.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

La présente étude qui porte sur les perceptions sociales de la profession enseignante vise, d'une part, à analyser les perceptions sociales de la fonction enseignante et, d'autre part, à disposer de piste de réflexion et d'action sur la profession enseignante qui permettent d'améliorer durablement l'efficacité interne et externe du système éducatif.

Mais avant de continuer, il est nécessaire de donner une définition au concept de question enseignante.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Qu'est-ce que la question enseignante ?

Il n'est pas aisé de définir ce que recouvre le concept de question enseignante tant elle recouvre diverses réalités et dimensions qui caractérisent le métier d'enseignant. La question enseignante en plus de prendre en compte les conditions de vie et de travail de l'enseignant, touche également les perceptions sociales qui entourent la profession. L'exercice de cette dernière fait appel entre autres à l'état psychologique et moral, au sens de l'éthique et de la déontologie, aux capacités intellectuelles, aux compétences pédagogiques et à leur mise à jour, à l'engagement, au sens de la responsabilité, au don de soi et au sens du service public, à l'empathie, aux capacités d'adaptation et d'apprentissage, etc. Malgré ces multiples aspects qui rendent difficile la définition de la fonction enseignante et partant de la question enseignante, il reste important dans le cadre de cet article de faire un essai de définition de la question enseignante pour mieux la comprendre. Pour ce faire, il est important de commencer par définir l'enseignant. Ce dernier peut être défini comme un professionnel de l'éducation-apprentissage (C. Gohier et al,2021). Pour ces auteurs les termes éducation et apprentissage sont indissociables. Les stratégies éducatives mises en œuvre par l'enseignant visent avant tout des apprentissages. Le but de l'enseignement est de rendre un service public, éduquer la société en vue d'assurer le bien-être de la collectivité (Ibid.) par la formation des acteurs du développement de la société de demain. L'acte d'enseigner est un acte complexe (Perrenoud, 1993) qui requiert de l'enseignant des qualités, des savoirs, des compétences spécifiques et de nombreuses autres habiletés. « Savoirs pédagogiques et didactiques, savoirs disciplinaires, connaissances dans le domaine de l'évaluation des apprentissages, habiletés relationnelles, sens de l'éthique en sont autant d'exemples. C'est d'ailleurs dans un rapport de responsabilité, et ce, à plusieurs égards, que l'enseignant assume sa fonction. »

L'enseignant assume des responsabilités complexe envers la société à travers l'éducation de ses membres. Il est responsable des actes qu'il pose et doit en rendre compte en termes de qualité de la formation et d'aide à l'apprentissage (C. Gohier et al., 2021). En plus de sa responsabilité

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

à l'égard de la société, l'enseignant a avant tout des responsabilités à l'égard de l'apprenant. Il est non seulement responsable de la qualité de la formation de l'apprenant mais aussi responsable du pouvoir qu'il a sur lui. Il devra donc agir pour ne pas en abuser sur les plans intellectuels, affectif et sexuel par la séduction. (C. Gohier, 1999). A travers l'acte d'éduquer, l'enseignant contribue à la réalisation d'un projet d'éducation sociétal. Et pour réaliser cette mission, il se doit de collaborer avec d'autres acteurs sociaux. Et pour être pleinement responsable de ses actes, il se doit également d'exercer son métier en tant qu'éducateur. Et cela dans le respect de l'éthique et de la déontologie de son métier.

En plus d'assumer des responsabilités vis-à-vis de l'apprenant et partant de la société, l'enseignant est également un acteur de la professionnalisation et de la valorisation de son métier. Et c'est cette réflexion permanente que l'enseignant mène sur son métier qui en fait une fonction dynamique qui s'adapte aux évolutions de la société. (C. Gohier, M. Anadón, Y. Bouchard, B. Charbonneau et J. Chevrier 2001). Le Burkina Faso a l'instar des autres pays subsahariens est aussi confronté à la question enseignante. Celle-ci prend en compte les questions de la formation initiale et continue, de rémunération, du plan de carrière, de l'éthique et de la déontologie du métier, de la professionnalisation et de valorisation du métier, etc. Et pour faire face aux multiples facettes de la question enseignante, l'Etat a élaboré de manière participative et inclusive la stratégie nationale de la question enseignante. Celle-ci vise à apporter graduellement des réponses adaptées aux problèmes du système éducatifs et plus spécifiquement à celui des enseignants. Se faisant, le Burkina Faso a placé l'Education parmi les priorités nationales dans ses politiques publiques de développement. Cette stratégie qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du forum de Dakar (2000) considère que le facteur majeur et persistant qui bloque la scolarisation demeure toujours le déficit quantitatif et qualitatif en personnel enseignant dans le système éducatif en général et en particulier dans les pays en développement comme le Burkina Faso. Ce qui a conduit l'Etat à doubler le nombre d'enseignants. Ce dernier est passé de 15.081 en 2001 à 35.308 en 2012. Malgré le défi sécuritaire auquel fait face l'Etat, le nombre d'enseignants ne fait que croitre d'année en année. Pour répondre à l'accroissement du nombre des élèves. L'enseignant est perçu comme la pièce maîtresse d'un enseignement de qualité, la cheville ouvrière dans l'acquisition des compétences des élèves. Ainsi, le procès de l'école burkinabè devient le procès des enseignants dans leur responsabilité sur la baisse de la qualité de l'enseignement au Burkina Faso (O. Zoubga et al., 2022). Et ces derniers de préciser que pour les parents ce sont les enseignants les premiers responsables. Mais les enseignants soutiennent qu'ils ne sont pas les seuls responsables de la

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

baisse de la qualité de l'enseignement. En plus de soutenir qu'ils ne sont pas les seuls responsables, les enseignants dans leur grande majorité pointent du doigts les conditions de vie et de travail. S'appuyant sur de nombreuses études qui ont montré que le charisme de l'enseignant, sa formation et son environnement influence significativement les apprentissages des élèves, un grand nombre de pays au Sud du Sahara dont le Burkina Faso ont entrepris des réformes de leurs systèmes éducatifs pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants.

1.2. Méthodologie

Cette étude, à visée compréhensive, a pour objectif d'analyser les perceptions sociales de la question enseignante. Il s'agit, et plus précisément d'analyser comment les enseignants et les acteurs communautaires de l'éducation (parents d'élèves, élèves, ONG et association, partenaires techniques et financiers, etc.) perçoivent le métier d'enseignant. Pour atteindre ce résultat, nous avons opté pour la démarche qualitative. A cet effet, nous avons fait le choix d'entretiens semi-directifs.

Nous avons à cet effet élaboré un guide d'entretien. Ce guide se structure autour de dix-huit (18) questions ouvertes. Ces dernières peuvent se ramener à deux grands thèmes :

- La qualité des formations de base et continue des enseignants
- Les conditions de travail et de vie des enseignants

La collecte des données s'est effectuée dans les établissements scolaires des 13 régions du pays auprès des gestionnaires d'établissements, d'enseignants, et des partenaires communautaires des écoles (APE, AME, COGES, ONG et associations actifs en éducation, etc.). Les données ont été collectées à travers des entretiens semi-directifs et des focus group dans les 13 régions du pays. Ces entretiens ont touché 15 personnes dans chacune des treize (13) régions du pays et a concerné divers acteurs conformément au tableau ci-dessous :

Tableau numéro 1 : répartition des enquêtés par région

Nombre de régions	Nombre de personnes enquêtées par région	Total
13	05 enseignants du primaire	**195 Personnes**
	05 enseignants du post-primaire	
	05 personnes provenant des organes communautaires	

***Source** : Données de l'étude*

L'analyse des données qualitatives, dans le cadre de cette étude, s'inscrit dans une démarche d'analyse de contenu thématique. Cela revient à une analyse sélective de contenu dont l'orientation est celle dictée par nos objectifs. Pour constituer les thèmes, nous avons procédé à une analyse profonde des faits à travers celle des contenus significatifs et cela, sur la base des

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

liens que ces contenus entretiennent entre eux. Pour ce faire, la démarche a consisté à transcrire les entretiens. Ces derniers ont, par la suite, été lus les uns après les autres pour extraire les expressions, les propositions, les phrases et les paragraphes significatifs en fonction des centres d'intérêt de notre sujet. En résumé, cela a consisté à repérer, dans les entretiens, les thèmes généraux, ensuite à les catégoriser et enfin à les analyser.

2. Résultats

2.1. La formation de base et continue des enseignants

Au cœur de l'exercice de tout métier se situe la qualité de la formation de base. C'est au travers d'elle que les nouveaux enseignants acquièrent les premières compétences de base pour l'exercice de leur métier. Au Burkina Faso, l'exercice du métier d'enseignant est conditionné par le passage dans une école de formation d'enseignants. Cette phase cruciale avant l'exercice du métier est diversement appréciée par les personnes enquêtées.

Pour 60% des enquêtés, la formation initiale des enseignants est de bonne qualité. Cette catégorie de personnes fonde son appréciation sur le fait que : « Elle comporte une phase théorique et une phase pratique » étalées sur deux années académiques. D'autres vont plus loin pour soutenir que : « La formation est de qualité car elle prend en compte la réforme curriculaire et les thèmes qui facilitent la tâche des enseignants ». En effet, les sortant des nouvelles écoles de formation des enseignants arrivent sur le terrain déjà outillés pour mettre en pratiques les contenus des nouveaux curricula d'enseignement.

En plus de ces raisons, d'autres raisons ont été avancées. Ces personnes estiment, bien que globalement satisfaisante, la formation de base peut être améliorée en accordant plus d'intérêt aux modules traitant des questions actuelles.

Par contre pour 40% des enquêtés, la formation initiale est insatisfaisante au regard de l'insuffisance des personnels d'encadrement et de l'inadaptation des contenus aux réalités socioculturelles éducatives du pays. Pour ces derniers, la formation initiale a une durée insuffisante en raison du temps de stage pratique qui ne dure que cinq mois sur neuf mois que compte l'année scolaire. Ces cinq mois ne sont pas assez pour expérimenter les connaissances acquises par les élèves maitres. Les compétences s'acquièrent dans la pratique. Il s'avère de ce fait important d'étendre la période de stage pratique sur toute l'année scolaire pour fixer les compétences et renforcer les performances des débutants. Il est également reproché au système de manquer de réalisme par l'introduction d'un nombre trop élevé d'innovations qui ne sont

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

pas soutenues par des documents de travail et des guides pour faciliter leur appropriation et leur mise en œuvre.

Pour consolider les compétences de base, des formations continues sont régulièrement organisées à travers les conférences pédagogiques, les formations à distance, les formations dans les CCEB, les stages de recyclage, les formations aux innovations et aux thèmes émergents et bien d'autres.

Malgré l'existence de ces cadres et espaces de formation continue pour les enseignants, des critiques demeurent. Pour 75% de personnes touchées par l'enquête, les espaces et les cadres définis pour la formation continue sont mal structurés. Il est également reproché aux programmes et aux contenus de formation d'être surchargés sur une durée de temps très courte. De plus, ces cadres sont dits peu propices. Ils n'offrent pas de bonnes conditions de travail et de prise en charge. Les formations dans les circonscriptions d'éducation de base (CEB) sont également indexées. Les choix des participants qui y sont effectués sont taxés de complaisants car tendant à devenir des arrangements. Les stages de recyclage sont, par ailleurs, quasiment inexistants. En plus du manque de documentation évoqué plus haut, les formations aux innovations et aux thèmes émergents sont rarissimes. Ceci complique la mise en œuvre des réformes curriculaires. Les formations à distance qui auraient pu être des solutions alternatives ne sont pas accessibles sur tout le territoire national du fait des problèmes de connectivité liés au manque d'infrastructures et à la faible couverture du pays. Ces problèmes de connectivité sont accentués avec les actions de sabotages des groupes terroristes.

Pour faire face à ces problèmes, les enquêtés suggèrent, entre autres, de réveiller les groupes d'animation pédagogique dans les CEB et de mettre à profit les vacances scolaires pour les formations continues et mettre à la disposition du personnel enseignants les guides et les autres documents susceptibles de les guider dans leurs pratiques quotidiennes.

A ce propos un enquêté soutient que :

> Les cadres de formation continue ne sont pas réguliers et fréquents. Pour la rendre plus pertinente, une planification rigoureuse des activités de formation doit être connue de mise. Il faut tenir à bonne date les formations et annexer à la CEB et aux écoles des salles de réunions. Il faut également motiver financièrement les enseignants en cas de déplacement. Il est également nécessaire de reprendre les groupes d'animation pédagogique après une concertation sincère entre les acteurs avec une motivation assez suffisante des enseignants. Tout est question de volonté politique »

Au regard de ce qui précède, il ressort clairement que les formations continues sont essentielles. Mais elles manquent de financement et d'une structuration adéquate pour répondre aux attentes

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

du corps enseignant. Ces problèmes de formation posent également d'autres problèmes notamment ceux relatifs à l'état d'esprit et à la motivation des enseignants.

2.2. Etat d'esprit et motivations à l'exercice du métier d'enseignant

Les raisons qui poussent les individus à s'orienter vers le métier d'enseignants sont diverses. Au Burkina Faso, le secteur de l'éducation est celui qui recrute le plus dans la fonction publique. Et le niveau de recrutement dans le primaire était le BEPC jusqu'en 2020. Ceci a permis de recruter des milliers d'enseignants aux motivations variées. Si certains sont venus dans l'enseignement pour se garantir un emploi partant un salaire et s'assurer d'une stabilité sociale et financière, d'autres, par contre y sont venus par vocation (Amour des enfants, amour du métier, instruire la population, contribuer à changer le monde, Faire sortir les personnes de l'ignorance ; éduquer pour avoir une nation forte, promouvoir l'éducation de qualité, le plaisir de transmettre son savoir à autrui, …).

Les résultats de l'étude indiquent que ceux et celles qui sont y venus pour s'assurer un revenu stable ne sont pas se satisfaits des conditions de travail et de rémunération. C'est le cas de cet enseignant qui affirme : « c'est par manque de boulot et non par vocation » qu'il est arrivé dans l'enseignement. Les rendements et l'engagement dans le travail de ce dernier et bien d'autres qui pensent comme lui peuvent susciter des appréhensions et des réserves. A l'opposé, ceux et celles qui y sont venus par vocation et expriment sans réserve leur attachement : « Oui, puisqu'on a un salaire pour le travail. Travailler est un devoir sans équivoque. J'en suis fier ». On peut présumer qu'ils s'engageront corps et âme dans la réussite de leur mission d'instruction et d'éducation des apprenants à eux confiés. Partant de cette réalité, la satisfaction retirée des uns et des autres vis-à-vis du service rendu sera aussi fonction des motivations qui les ont poussés à embrasser le métier d'enseignant.

2.3. La satisfaction pour le service rendu

Il ressort des entretiens réalisés que 75% des enseignants sont peu satisfaits de leur rémunération et de leur statut social. Ces derniers ne manquent pas de se plaindre de la faible rémunération des enseignants et de la non valorisation de leur métier. A ce sujet, les entretiens ont révélé que cette catégorie d'enseignants affirme ne pas avoir atteint leurs objectifs parce que le métier n'est pas bien rémunéré et ingrat. Ces derniers soutiennent entre autres qu'au regard des services rendus « l'enseignant n'est pas valorisé par l'Etat et la société ; l'enseignant est le fonctionnaire le moins considéré par la population ». Malgré ces plaintes, 24% des enseignants sont au contraire satisfaits de leurs apports et contributions à la société. Pour cette dernière catégorie « au regard des bons services rendus à la population et à la nation (ils se)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

réjouissent d'avoir formé tant d'apprenants qui sont des citoyens responsables aujourd'hui. ». Ils sont fiers de contribuer au développement du pays à travers leurs contributions à la formation d'hommes et de femmes acteurs de développement. Pour eux, il n'y a rien de plus valorisant que la reconnaissance des élèves, les bons résultats obtenus aux examens scolaires. Ces personnes tirent leur satisfaction personnelle du sentiment du service bien accompli et des bons résultats qu'elles ont obtenus.

Ces derniers restent fiers de leur métier mêmes s'ils adressent quelques critiques sur les conditions de travail.

2.4. Les conditions de travail des enseignants

Une grande majorité des enquêtés, 78%, laissent entrevoir que les conditions de travail des enseignants ne sont pas adéquates pour de bonnes performances. Ils indexent l'insuffisance et le mauvais état de certaines infrastructures. En effet, le manque de tables-bancs, le manque de matériels pédagogiques et didactiques, l'insuffisance du matériel dans les laboratoires et les effectifs pléthoriques rendent difficiles les bonnes performances des enseignants.

Pour ce qui concerne le cadre de travail, il est récurrent d'entendre les personnes enquêtées souligner son mauvais état. En effet certaines écoles aussi bien dans le primaire que dans le secondaire présentent un état de délabrement très peu enviable au point de ne pas faire penser à un cadre scolaire. Ne dit-on pas qu'un esprit sain s'épanouit et s'exprime mieux dans un cadre sain. Selon les résultats, pour 78% des enquêtés, il est impérieux de rendre le cadre de travail plus propice à de bons rendements en assurant la protection (clôture), l'hygiène et l'éclairage du cadre de travail. En plus de trouver des réponses à ces questions d'éclairage et d'hygiène, il est tout aussi nécessaire de raccorder l'école au réseau d'eau ou de créer des points d'eau là où le réseau est inexistant. Dans un contexte de digitalisation des contenus, il est necessaire de permettre aux écoles d'avoir accès à l'Internet là où les conditions le permettent. Des centaines d'écoles pourraient ainsi trouver une solution au problème de bibliothèque auquel elles sont confrontées aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est clair que pour avoir un cadre de travail sain et serein cela demande d'importantes ressources mais ce n'est qu'à ce prix que le pays parviendra à un systèmes éducatif résilient et performant.

A ce sujet, un enquêté soutient qu': « Étant donné que l'éducation est onéreuse, l'Etat devrait se déployer à y investir sans commune mesure afin d'exiger les rendements attendus pour atteindre ses objectifs. »

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

En plus de la question des conditions de travail, il ressort des entretiens la problématique des conditions de vie des enseignants à travers celle des salaires.

2.5. Les conditions salariales

Il ressort des entretiens que les salaires des enseignants sont faibles pour 75% des personnes enquêtées. Et la faible rémunération, de l'avis de certains enquêtés, expose à des conditions de vie et de travail précaires et non motivantes.

> La situation salariale n'est toujours pas satisfaisante au point de relever le niveau de vie des enseignants. Le respect par le grand nombre (la population) passe par l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il faut lever les retards d'avancement, de reclassement, augmenter les salaires et le montant alloué au trousseau pédagogique, accorder le même traitement que les autres corps ayant des paniers communs, harmoniser les prises en charges entre primaire et post primaire lors des formations (souligne un enquêté).

Un autre enquêté ajoute :

> La situation salariale ne valorise pas assez les enseignants car malgré les efforts consentis par le gouvernement, les enseignants n'ont pas d'autres sources de revenus que le salaire contrairement à certains corps qui ont des avantages connexes. Il faudrait trouver des moyens pour loger (Cités pour enseignants), des primes vestimentaires car l'enseignant doit être présentable face aux élèves et à la population.

Toujours sur l'amélioration de la rémunération des enseignants un enquêté insiste sur le fait que : « Un enseignant sans pression sociale ne peut qu'offrir le plus haut niveau de ses potentiels. ». Pour un grand nombre de personne, notamment pour les personnels de l'éducation, la perception sociale du métier d'enseignant repose du métier d'enseignant dépend des conditions de vie de celui-ci.

2.6. La perception du métier d'enseignant

Les entretiens laissent percevoir, que le métier d'enseignant bien que complexe et difficile est également empreint de noblesse malgré les qualités de résilience qu'il demande. Plus de 60% des personnes enquêtées reconnaissent malgré tout la place et la valeur de l'enseignant. « C'est une profession noble car la construction du pays est basée sur l'éducation ». Ces appréciations se fondent sur le fait que la fonction enseignante est capitale pour le développement social, économique et politique.

Un enquêté indique que : « la recherche effrénée de l'argent au secondaire poussant à prendre en otage des copies pour non-paiement de frais de vacation pose un problème de conscience professionnelle et à termes rebute les communautés ». De tels actes ternissent l'image de l'enseignant. Et il devient important de déconstruire cette image qui se fonde sur des actes avérés mais peu récurrents. Pour permettre à la société de changer ce regard, de l'avis des

enquêtés, il appartient à l'état de sanctionner les enseignants coupables de faits contraires à la déontologie et à l'éthique. Pour les personnes enquêtées, il appartient à l'état d'être ferme face à des actes de manquements graves à la déontologie. Toute personne qui se serait rendu coupable de vente de place, de vol de livres dans les bibliothèques, de vol de vivres dans les cantines doit s'attendre à une sanction proportionnelle à l'acte commis.

De tels actes sont loin de valoriser l'image de l'enseignant. Il appartient aux enseignants d'adopter des attitudes et des comportements qui les valorise. La personne la mieux placée pour se valoriser est l'enseignant lui-même. C'est pourquoi, « Il doit prendre conscience et (comprendre que) le premier rôle dans la valorisation de l'image de l'enseignant revient à lui-même par sa bonne conduite et l'exécution correcte de son travail. », soutient un parent d'élève.

Pour 30% d'enseignants enquêtés, le plan de carrière actuelle ne valorise pas les enseignants. Ces derniers reprochent à celui-ci d'avoir de nombreuses insuffisances. C'est d'ailleurs ce que soutient un enseignant qui affirme que : Le plan de carrière n'est pas très bien parce qu'il se limite à la catégorie A. il faut permettre aux enseignants du primaire d'accéder à la catégorie P ; pour la valorisation de la profession enseignante, les conditions de travail et les efforts de reconnaissance de mérite du travail bien fait doivent être améliorées. ». Cette appréciation du plan de carrière est fantaisiste et souligne à souhait le fait certains enseignants sont peu imprégnés des réformes entreprises ces dernières années pour améliorer leurs conditions de vie. Comme souligné plus haut, il existe des passerelles entre les ordres d'enseignement. En plus de ces passerelles de nouveaux corps ont été créés et fonctionnels.

3. Discussion

La question enseignante est une question qui fait intervenir plusieurs facteurs. Ces facteurs vont de la formation initiale et continue à la perception sociale du métier en passant par les questions de motivations, de conditions salariales et de travail. La problématique de la profession enseignante est une question centrale autour de laquelle pivotent d'autres questions non moins essentielles dont celles des manuels scolaires, des curricula et des infrastructures. Trouver des solutions adéquates à cette question peut constituer un socle sur lequel les autres questions s'arriment pour faire sens. Pour ce qui concerne la formation initiale, les intervenants à ce niveau, n'ont pas tous le profil et la formation requise pour intervenir. Certains d'entre eux, par manque de compétences, dispensent des contenus inadaptés à la réalité du terrain (K. Traore, 2012). Kabore S. L.et al. (2021) insistent sur le fait que les acteurs de la formation initiale sont eux-mêmes mal formés et ne disposent pas toujours des compétences nécessaires pour assurer certains modules. De plus, les stages pratiques ne durent pas assez pour permettre aux élèves-

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

enseignants d'acquérir les habiletés et les compétences nécessaires pour être efficaces sur le terrain ( ). Quant à la formation continue, il lui est reproché l'inadaptation de ces cadres et espaces de formation. Ces cadres sont jugés superficiels et incapables d'apporter des réponses aux problèmes des enseignants (N. D. Poussogho, 2021). Cette inadaptation de la formation motive peu à s'engager et à être fier de son métier. Certains enseignants sont peu motivés et peu fiers de leur statut social. Nos entretiens révèlent que certains sont peu motivés en raison des conditions de travail. Ces derniers estiment que l'insuffisance et le mauvais état de certaines infrastructures, l'insuffisance de matériels pédagogiques et didactiques, l'insuffisance du matériel dans les laboratoires et les effectifs pléthoriques dans les classes jouent négativement sur la motivation et les performances des enseignants. Pour S. N. M. Ntsame *et al*., (2013) l'insuffisances des ressources influence négativement le moral des enseignants. Et ils ne permettent pas d'atteindre efficacement des objectifs professionnels. Il importe donc comme le souligne S.M. N. Ntsame *et al.,* (2013) de trouver des solutions à ces sources de stress pour rendre l'enseignant plus performant. Un autre facteur toujours évoqué mais mal analysé est celui des salaires des enseignants. L'analyse des données collectées révèlent que si la levée des retards d'avancement et de reclassement est pertinente et d'actualité, l'augmentation des salaires, elle, pourrait relever d'une approche globale qui tient compte des catégories auxquelles sont soumis tous les fonctionnaires du Burkina Faso.

De plus, il est possible pour un enseignant, avec la création de nouveaux corps dans l'éducation, d'inscrire son plan de carrière dans les passerelles établies entre les ordres d'enseignement. Ces passerelles permettent de passer du préscolaire au secondaire en passant par le primaire. Elles devraient constituer une véritable motivation d'amélioration de la rémunération. La création de ces passerelles doit pousser l'enseignant à travailler pour changer de catégorie et améliorer sa rémunération. Mieux le relèvement du niveau de recrutement du BEPC au Baccalauréat est aussi un outil de révision des salaires. Ces passerelles peuvent permettre à un enseignant du préscolaire d'atteindre la catégorie P' dans le secondaire. En effet, le corps des administrateurs des lycées et collèges et de celui des professeurs agrégés dans le secondaire se situent dans la catégorie P'. Un enseignant qui a le diplôme ou le niveau requis peut passer du corps des professeurs des écoles au primaire à celui de professeurs certifiés des lycées et collèges au secondaire. Ce dernier peut s'il le souhaite, au bout de trois ans, devenir, sur concours, professeur agrégé de lycées, administrateur des lycées et collèges ou encore inspecteur de l'enseignement secondaire.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Dans les plans de carrière tels que définis par l'Etat, il existe des passerelles entre les ordres d'enseignement. Sur la base de ces possibilités de progression dans la carrière, il appartient à chacun de se définir une trajectoire en optant soit pour le primaire et s'arrêter à la catégorie A, soit pour le secondaire en vue d'atteindre la catégorie P. L'entrée dans une catégorie ne s'octroie pas mais elle se mérite. Les personnes enquêtées estiment que le « …le plan de carrière est intéressant car en 4 ou 5 ans on peut atteindre le plafond ». La valorisation de la fonction enseignante passe aussi nécessairement par le soutien de la communauté éducative dont celui des parents d'élèves. Il s'avère donc nécessaire de sensibiliser et de former les parents à assumer pleinement leur rôle. Sur le terrain, des enquêtés estiment que la contribution des parents est cruciale mais que leurs actions sont peu visibles et leur soutien au suivi des élèves pas conséquent.

> Les parents d'élèves accompagnent bien les enseignants dans l'amélioration de leurs conditions de travail à travers l'achat de fournitures aux maitres, les tables bancs, le soutien financier à l'organisation des activités péri et para scolaires ; leur action devrait néanmoins se poursuivre dans la sensibilisation de leurs pairs quant au respect et la sécurité des enseignants dans leur lieu de service, le suivi des enfants à la maison », soutient un chef d'établissement.

La question de la fonction enseignante ne concerne pas seulement les enseignants mais implique une réflexion de tous les acteurs du système éducatif.

La question salariale a connu des avancées avec le relèvement du niveau de recrutements des enseignants du primaire et la création de passerelles professionnelles entre les divers ordres d'enseignement. Cela a eu pour effet de d'inscrire les sortant des écoles de formation du primaire en B1 plutôt qu'en C1 comme cela était avec les recrutés de niveau BEPC. Ce relèvement de niveau de recrutement au primaire évite les conflits dans la fonction publique où les salaires sont fonction des catégories. C'est d'ailleurs ce que soulignent plusieurs études dont celle de R.M. Ouédraogo (2011 : *64*), qui montre que « Pour motiver les enseignants, de nombreux pays créent de nouvelles fonctions et responsabilités afin qu'ils soient mieux rémunérés tout en continuant d'enseigner. ». Ces initiatives sont conçues pour permettre aux enseignants d'être motivés à poursuivre leur carrière dans les métiers de l'enseignement tout ayant une bonne planification de carrière. Nos données indiquent également qu'en plus d'être stressés par les conditions de travail, certains enseignants ont une perception négative de leur métier alors qu'ils ne le devraient pas. En effet, selon M. Dembélé et al. (2023), la contractualisation et la régionalisation des postes ont eu pour effet de renforcer chez les enseignants et même dans la population en général le sentiment que le secteur de l'éducation était celui où la vie sociale du travailleur était peu considérée, où les contraintes étaient les plus

fortes et les avantages les plus faibles. Et ces auteurs d'ajouter que la dissémination des écoles dans les plus petits villages, les difficiles conditions de vie et le sentiment que les autres ont des compléments de salaire ont fait naître chez l'enseignant le sentiment que son métier est mal payé et peu valorisant, Ces derniers soulignent que sur la base des éléments de salaire et notamment des indemnités spécifiques, les enseignants ont des rémunérations globalement plus élevées que celles des autres travailleurs de même catégorie. De plus, les enseignants disposent de possibilités de carrière qu'un grand nombre de fonctionnaires n'ont pas.

Au regard de ce qui précède, il apparait utile d'attirer l'attention de l'enseignant sur le fait que ses conditions matérielles sont loin d'être mauvaises dans le contexte actuel des rémunérations des fonctionnaires malgré les difficiles conditions dans lesquelles il exerce son métier. Pour se construire socialement, l'enseignant se doit d'éviter les facilités pour s'inscrire dans une démarche de construction de carrière au-delà des préjugés qui peuvent peser sur son métier comme c'est le cas pour bien d'autres métiers.

Conclusion

Au terme de cette analyse sur la fonction enseignante, il apparaît qu'en plus d'un recensement des problèmes auxquels font face les enseignants dans l'exercice de leur métier en termes de formations, de rémunération, de conditions de vie et de travail, de motivation et de la perception sociale de leur métier, elle présente également des pistes de réflexion pour de meilleures conditions des acteurs de l'éducation. Elle appelle de ce fait, sans perdre de vue les autres problèmes, à identifier et à s'attaquer aux problèmes dont la résolution pourrait aussi aider à résoudre les problèmes qui leur sont connexes. Au-delà de ce constat, l'analyse des données collectées démontre que la problématique de la fonction enseignante est complexe et ne peut être ramener uniquement aux questions de rémunération et de perceptions sociales du métier d'enseignant. Il est vrai que les questions de rémunération sont essentielles mais ne sauraient à elles seules expliquer le manque de motivation de certains enseignants et les faibles performances internes du système éducatif. Les problèmes de formations, d'effectifs pléthoriques, d'insuffisance de matériel didactiques et pédagogiques, de conditions de travail, da bonne gestion des personnels de l'éducation, d'insuffisance et de mauvais état de salles de classe et de leur équipement, de gestion de présence des enseignants, d'accès à des ressources éducatives et de changements d'attitudes et de comportements doivent interpeller à attaquer les principaux nœuds qui sont, i) assurer le redéploiement efficient des personnels de l'éducation, ii) régulariser les actes de carrière, iii) assurer la mise à niveau des acteur terrain sur les nouvelles approches pédagogiques (API/APC), iv) assurer la prise en charge psychologique des

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

enseignants affectés par la crise. S'attaquer à la résolution de ces problèmes permettra de dénouer les autres aspects connexes à ces derniers et cela conduira à atteindre l'efficacité interne et externe de notre système éducatif.

Références bibliographiques

BRUNET Roger (1974). ESPACE, PERCEPTION ET COMPORTEMENT. *L'Espace Géographique*, *3*(3), p.189-204. http://www.jstor.org/stable/44379660

DEMBELE Martial, SIROIS Geneviève, ABDOURHAMAN Ibrahim, AZOH François Joseph, KYELEM Mathias, SAKHO Ibrahima et BACHA Mourad, 2023, Assurer la disponibilité de personnel enseignant au primaire en Afrique subsaharienne francophone. Que font le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ? *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (94), p.95-106.

GOHIER Christiane, ANADON Marta, BOUCHARD, Yvon, CHARBONNEAU Benoit, et CHEVRIER Jacques, 2001, La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif. *Revue des sciences de l'éducation*, *27*(1), p.3-32.

GOHIER Christiane. (1999). Mise en échec de la séduction. *In* C. Gauthier et D. Jeffrey (dir.), *Enseigner et séduire* (p. 123-135). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

KABORE Sibiri Luc, SOULAMA Zouanso et KABORE Windlanaba Etienne, 2021, Analyse des déterminants du choix de la carrière enseignante par les femmes au Burkina Faso. *Lettres, Sciences sociales et humaines*, *37*(1), p.53-64.

MENAPLN, 2020, Stratégie nationale sur la question enseignante au Burkina Faso (SNAQUE) 2021-2025, UNESCO

NIANE Boubacar, (2016). Transfiguration socioculturelle à l'École normale William Ponty, prélude du panafricanisme. *Topique,* n° 137(4), p.31-45.

NTSAME Sima Murielle N. et al., « Bien-être psychologique et motivation autodéterminée chez les enseignants », Les cahiers internationaux de psychologie sociale, 2013/1 Numéro 97, p.69-87.

OUEDRAOGO Rakissouiligri Mathieu, 2011, *Stratégies pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et leur rétention dans les écoles en Afrique*. UNESCO.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PILON, Marc, 2004, *L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : Entre diversification et privatisation* (No. 3, p.143-165). Fondation Maison des Sciences de l'Homme.

POUSSOGHO Nowenkûum Désiré (2021). La formation continue des enseignants en question : analyse des difficultés dans le sous-secteur de l'enseignement primaire au Burkina Faso. *LAKISA, Revue des Sciences de l'Éducation*, *1*(2), p.56-66.

TRAORE Kalifa, 2012, La formation des enseignants au Burkina Faso. *La Formation des Enseignants en Afrique Francophone Sub-Saharienne Cinq Etudes de Cas : Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal*, p.7.

ZOUBGA Oumarou et SAWADOGO, Mahamoudou., 2022, Professionnalisation de la fonction enseignante au Burkina Faso, gage de la qualité de l'enseignement primaire, DJIBOUL, N°003, Vol.3, *Juillet 2022,* p.222-239.